



La distribution en numéraire et en actions Faurecia est devenue inconditionnelle

Amsterdam, 10 mars 2021 - Stellantis NV (NYSE / MTA / Euronext Paris: STLA) («Stellantis») a annoncé aujourd'hui que la distribution précédemment annoncée conditionnelle (la «Distribution»), suivant une réduction de capital, par Stellantis aux détenteurs de ses actions ordinaires jusqu'à 54 297 006 actions ordinaires de Faurecia SE («Faurecia») et jusqu'à 308 millions d'euros en numéraire, soit le produit reçu par Peugeot S.A. de la vente d'actions ordinaires de Faurecia en octobre 2020, est devenue inconditionnelle.

Comme annoncé précédemment, le calendrier de la Distribution sera le suivant: (i) ex-date le lundi 15 mars 2021; et (ii) record date le mardi 16 mars 2021. Les porteurs d'actions ordinaires de Stellantis auront droit à: (i) 0,017029 action ordinaire de Faurecia; et (ii) 0,096677 euro pour chaque action ordinaire de Stellantis qu'ils détiennent à la record date de la Distribution. La part en numéraire de la distribution sera payée le lundi 22 mars 2021 et les détenteurs d'actions ordinaires Stellantis négociées au New York Stock Exchange la recevront en US dollars (USD) au taux de change officiel USD / EUR communiqué par la Banque Centrale Européenne au 11 mars 2021.

D'une manière générale, les actions ordinaires de Faurecia seront livrées aux porteurs d'actions ordinaires de Stellantis éligibles le lundi 22 mars 2021, sous réserve des restrictions et conditions énoncées ci-dessous.

Étant donné que les actions ordinaires de Faurecia ne sont actuellement pas éligibles à la compensation et au règlement via DTC ou sur un registre tenu aux États-Unis, afin de recevoir les actions ordinaires de Faurecia dans le cadre de la Distribution, les actionnaires détenant des actions ordinaires de Stellantis dans un compte de «DTC participant» ou en tant que titulaire inscrit au registre US des actions Stellantis («registered holder»), sont tenus de fournir les coordonnées d'un compte-titres auprès d'un intermédiaire participant à Euroclear France sur lequel leur droit aux actions ordinaires Faurecia pourra être délivré. Stellantis ne sera pas en mesure de livrer des actions ordinaires Faurecia aux actionnaires détenant des actions ordinaires de Stellantis dans un compte de «DTC participant» ou aux actionnaires inscrits au registre US des actions de Stellantis («registered holder») à moins qu'ils n'aient valablement fait la démarche susvisée avant le 26 mars 2021, à 16h00 (fuseau horaire US Eastern Time). La livraison aux détenteurs qui ont valablement fait la démarche susvisée aura lieu le ou vers le jeudi 1er avril 2021. Stellantis mettra à disposition un système en ligne pour accomplir cette démarche, et des informations supplémentaires à cet égard ont été publiées sur le site internet de Stellantis (www.stellantis.com) et dans un document d'information («Information Statement») disponible sur <https://www.stellantis.com/fr/finance/informations-bourse-et-actionnaires/assemblee-generale-extraordinaire-8-mars-2021> et soumis à la US Securities and Exchange Commission sur le formulaire 6-K le 5 mars 2021.

En l'absence de réalisation de la démarche susvisée, Stellantis prendra toutes les mesures que l'entreprise jugera réalisables concernant les actions ordinaires de Faurecia que les actionnaires n'ayant pas réalisé la démarche susvisée auraient autrement eu le droit de recevoir, y compris la nomination potentielle d'un courtier pour vendre ces actions sur le marché. Il n'y a aucune garantie quant à savoir si et quand une telle vente sera réalisée, le produit qui en résultera et qui sera distribué, le prix par action qui peut être obtenu sur le marché ou les coûts de transaction qui seront engagés.

Des informations supplémentaires relatives à la Distribution ont été mises à disposition dans la section Investisseurs du site internet de Stellantis à l'adresse www.stellantis.com.

À propos de Stellantis

Stellantis est l'un des leaders mondiaux de l'automobile et un fournisseur de mobilité, guidé par une vision claire : offrir la liberté de circulation avec des solutions de mobilité spécifiques, abordables et fiables. Outre son riche patrimoine et sa présence géographique de premier plan, le Groupe possède des atouts majeurs : une performance durable, une expérience approfondie et un grand nombre de collaborateurs travaillant dans le monde entier. Stellantis tirera parti de son large portefeuille de marques emblématiques, fondées par des visionnaires qui leur ont insufflé passion et esprit de compétition qui résonnent encore aujourd'hui, aussi bien auprès des employés que des clients. Stellantis aspire à devenir le meilleur, et non le plus grand, tout en créant de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes ainsi que pour les communautés dans lesquelles il opère.



@Stellantis



Stellantis



Stellantis



Stellantis

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Claudio D'AMICO: +39 334 7107828 - claudio.damico@stellantis.com

Karine DOUET: +33 6 61 64 03 83 - karine.douet@stellantis.com

Valérie GILLOT: +33 6 83 92 92 96 - valerie.gillot@stellantis.com

Shawn MORGAN: +1 248 760 2621 - shawn.morgan@stellantis.com

www.stellantis.com

AVIS IMPORTANT

Ce document, en particulier l'« Objectif opérationnel 2021 », contient des déclarations prospectives. En particulier, ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant les performances financières futures et les attentes de la Société quant à la réalisation de certaines mesures cibles incluant le chiffre d'affaires, les flux de trésorerie industriels disponibles, les livraisons de véhicules, les investissements en capital, les dépenses en recherche et développement et les autres dépenses à toute date future ou pour toute période future sont des déclarations prospectives. Ces déclarations peuvent inclure des termes tels que «peut», «sera», «s'attendre», «pourrait», «devrait», «avoir l'intention», «estimer», «anticiper», «croire», «rester», «sur la bonne voie», «conception »,« cible »,« objectif »,« objectif »,« prévision »,« projection »,« perspectives »,« perspectives »,« plan » ou des termes similaires. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures. Ils sont plutôt fondés sur l'état actuel des connaissances du Groupe, les attentes futures et les projections concernant les événements futurs et sont, par leur nature, soumis à des risques et incertitudes inhérents. Ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se produire ou exister à l'avenir et, à ce titre, il ne faut pas s'y fier indûment.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de Covid-19, la capacité du Groupe à lancer avec succès de nouveaux produits, maintenir les volumes de livraison de véhicules; faire face aux évolutions des marchés financiers mondiaux, de l'environnement économique général et aux évolutions de la demande de produits automobiles, qui sont soumis à la cycles; aux changements des conditions économiques et politiques locales, aux changements de politique commerciale et d'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, à la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales; à la capacité des sociétés à étendre certaines de leurs marques à l'échelle mondiale; à la capacité des entreprises à proposer des produits innovants et attractifs; à la capacité des sociétés à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de fonctionnalités avancées, notamment des caractéristiques d'électrification, de connectivité et de conduite autonome améliorées; divers types de réclamations, poursuites, enquêtes gouvernementales et autres éventualités, y compris les réclamations en matière de responsabilité du fait des produits et de garantie et les réclamations, enquêtes et poursuites environnementales; les dépenses d'exploitation importantes liées au respect des réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité; à l'intense niveau de concurrence dans l'industrie automobile, qui pourrait augmenter en raison de la consolidation; à l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies du Groupe; à la capacité de fournir ou d'organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients de détail et les risques associés liés à la création et à l'exploitation de sociétés de services financiers; à la capacité d'accéder au financement pour exécuter les plans d'affaires du Groupe et améliorer leurs activités, leur situation financière et leurs résultats d'exploitation; un dysfonctionnement important, une perturbation ou une violation de la sécurité compromettant les systèmes informatiques ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules du Groupe; la capacité du Groupe à réaliser les avantages escomptés des accords de coentreprise; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; augmentation des coûts, interruption de l'approvisionnement ou pénurie de matières premières; évolution des relations de travail et du travail et évolution des lois du travail applicables; les fluctuations des taux de change, les variations des taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques de marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou autres catastrophes; le risque que les opérations de Groupe PSA et de FCA ne soient pas intégrées avec succès et d'autres risques et incertitudes.

Les déclarations prospectives contenues dans ce document ne sont valables qu'à la date de ce document et le Groupe décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. De plus amples informations concernant le Groupe et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'affecter sensiblement les résultats financiers des parties, sont incluses dans les rapports et dépôts de FCA auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (y compris la déclaration d'enregistrement sur formulaire F-4 qui a été déclarée effective par la SEC le 20 novembre 2020), de l'AFM et de la CONSOB et des dépôts de PSA auprès de l'AMF.

